



États généraux des politiques
culturelles
en Côtes d'Armor

La politique culturelle du Département sur les territoires

Loudéac Communauté
Bretagne Centre





Édito

Les politiques culturelles sont à un nouveau tournant de leur histoire.

En effet, notre devoir respectif de bonne gestion nous conduit indubitablement à renforcer et repenser notre engagement commun pour la culture.

Le Département des Côtes d'Armor a récemment marqué son volontarisme en "sanctuarisant" le budget consacré à cette compétence.

À vos côtés, nous voulons désormais initier une nouvelle démarche partenariale pour donner une plus grande visibilité, sur le long terme, à tous les acteurs du secteur. Jusqu'à présent, nous œuvrions ainsi souvent avec des objectifs convergents mais des contraintes spécifiques qui rendaient une approche globale difficile.

Dans une logique d'équité entre l'ensemble des territoires costarmoricains, en concertation, nous désirons donc définir une feuille de route partagée pour les années à venir.

Grâce à ce cap fixé, nous pourrons ensuite plus facilement permettre à nos collectivités, à nos associations, de se projeter en matière de financements et de soutiens. Il sera dès lors plus simple de développer des projets culturels forts et de nous focaliser sur la qualité des prestations offertes au public.

En organisant les États généraux des politiques culturelles, nous nous saisissons de ces questions en réunissant les collectivités autour d'un même sujet : les politiques culturelles de demain sur les territoires costarmoricains. Ces États généraux impulseront une dynamique commune en réinterrogeant les objectifs de chacun.

C'est à nous, collectivités et établissements publics de coopération intercommunale, de commencer l'écriture d'un nouveau chapitre, d'une nouvelle démarche de proximité où la culture crée aussi du lien avec les autres politiques publiques, en particulier le social, mais aussi l'éducation, la jeunesse et l'environnement.

Président du Département des Côtes d'Armor,
Député européen

Sommaire

- p3 Département / EPCI :**
un partenariat à renforcer,
une ambition partagée
pour les arts et la culture
- p7 Loudéac Communauté
Bretagne Centre**
État des lieux des interventions
culturelles du Département en 2016
- p8 1.**
Les interventions
volontaristes du Département
- p16 2.**
Les compétences culturelles
obligatoires pour le Département



Département / EPCI : un partenariat à renforcer, une ambition partagée pour les arts et la culture

À l'heure où la loi NOTRe a redistribué les compétences entre collectivités et où la carte administrative des Côtes d'Armor vient d'être redessinée, le Département impulse, à l'échelle de son territoire, une réflexion autour de l'action publique en faveur des arts et de la culture. Ainsi, les États généraux des politiques culturelles se veulent une démarche de dialogue et de concertation envers les collectivités et les acteurs culturels pour réfléchir et mettre en œuvre une action culturelle dynamique et ambitieuse sur les territoires.

Un contexte législatif et administratif nouveau

La loi NOTRe et le partage des compétences

La loi NOTRe définit la culture comme une compétence partagée entre les différents niveaux de collectivités et les établissements publics de coopération intercommunale. Pour les Départements, elle réaffirme les Archives Départementales et la lecture publique comme compétences obligatoires.

Un territoire administratif en mutation

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le territoire costarmoricain compte 8 intercommunalités au lieu de 35. Chaque nouveau territoire ainsi constitué doit aujourd'hui construire son projet et se positionner sur les politiques qu'il souhaite mettre en œuvre à titre obligatoire, facultatif ou optionnel.

Un engagement du Département au-delà des compétences obligatoires

Le Département a défini trois axes d'intervention prioritaires :

■ l'accompagnement de l'émergence artistique et de la création contemporaine

Objectif : permettre aux artistes émergents de structurer et développer leurs projets

■ le soutien à la présence artistique sur les territoires ainsi qu'aux projets culturels de territoire

Objectif : aider les manifestations culturelles, les centres culturels, le spectacle vivant, les projets autour des arts visuels, des musiques actuelles, du cinéma, de la culture bretonne et galloise...

■ l'aide soutenue à la médiation culturelle en direction des publics

Objectif : accompagner le public dans la découverte et la compréhension des œuvres

Ça bouge aussi à l'échelle régionale

Instance issue de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) a acté la création expérimentale du Conseil des Collectivités pour la Culture en Bretagne (3CB). Celui-ci est composé du Conseil Régional de Bretagne, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, des 4 Départements bretons, des métropoles et villes-centres. Son objectif est de réaliser un état des lieux et de proposer un diagnostic pour les politiques culturelles de demain à l'échelle de la Bretagne.

Une ambition : définir un nouveau mode de gouvernance

Avec les États généraux des politiques culturelles, le Département des Côtes d'Armor engage un processus de travail concerté. L'objectif est d'inciter les acteurs publics au développement de partenariats nouveaux et ainsi de déployer une nouvelle forme de gouvernance pour les politiques culturelles. La réflexion s'inscrit dans un principe de continuité politique et géographique, dans un contexte législatif et budgétaire donné.

En résumé

■ Nouvelle organisation territoriale

8 EPCI au lieu de 35



■ Des compétences obligatoires, facultatives et optionnelles redéfinies



■ Une approche co-construite et décloisonnée des problématiques culturelles pour définir des objectifs et des moyens communs

Les États généraux : une réflexion en 2 actes

Acte 1

Travaux avec les acteurs publics

Du 6 mars au 20 avril 2017 :
rencontres territoriales sur les 8 territoires
intercommunaux

Juin 2017 : restitution plénière
à l'ensemble des participants

Acte 2

Travaux avec les acteurs culturels des territoires

Automne 2017 : rencontres territoriales avec
les acteurs associatifs, culturels et artistiques

Aujourd'hui :

3 objectifs pour la réunion territoriale
de Loudéac Communauté Bretagne Centre

1 Présenter les axes d'intervention culturelle
du Département sur les territoires

2 Proposer de nouveaux modes de collaboration entre
le Département et les autres acteurs publics

3 Préparer la restitution plénière

Communauté de Communes

Loudéac Communauté Bretagne Centre

État des lieux des interventions culturelles du Département en 2016

Afin de lancer la réflexion, le Département propose ici une cartographie de la politique culturelle qu'il a déployée, en 2016, sur le territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre (politiques volontaristes et obligatoires). Cette vision détaillée, chiffrée et géolocalisée donne une lisibilité aux interventions départementales. Elle pourra servir d'appui aux échanges.

1 Les interventions volontaristes du Département

La politique culturelle départementale couvre l'ensemble des champs artistiques et des filières : musique, spectacle vivant, cinéma, arts plastiques, lecture publique, cultures bretonne et galloise.

1.1 Le soutien à l'émergence artistique et à la création contemporaine

Cette politique permet de soutenir les artistes dans leurs activités de création (spectacle vivant, cinéma, arts plastiques...). Elle encourage également l'implantation de structures professionnelles d'accompagnement des artistes (d'un point de vue administratif, juridique et économique) comme les bureaux de production.

Loudéac Communauté Bretagne Centre


Le soutien du Département à l'émergence artistique et à la création contemporaine

Côtes d'Armor
1 428 500 €

Loudéac Communauté Bretagne Centre
6 000 €

2016

Le détail des aides

	Commune	Dossier	Bénéficiaire	Montant
 Artistes, compagnies et aides à la structuration	Plouguenast	Pilot Fishes – Projets 2016	Pilot Fishes	6 000 €



1. Les interventions volontaristes du Département

1.2

L'accompagnement à la présence artistique et aux projets culturels de territoire

Dans un principe de démocratie culturelle, cette politique tend à favoriser la rencontre des publics, des œuvres et des artistes sur le territoire. Elle vise en outre à proposer une offre culturelle riche, diversifiée et accompagnée.

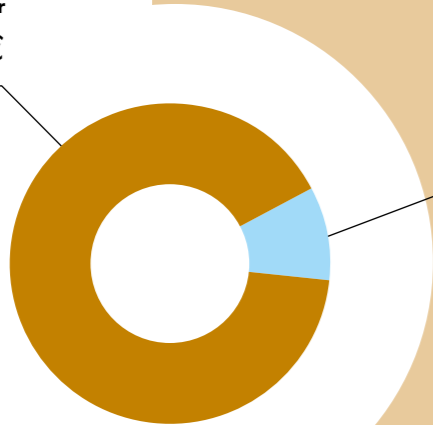
Projets et structures concernés

- Les manifestations culturelles d'envergure départementale
- Les centres culturels et les scènes labellisées (la Passerelle et le Carré Magique)
- Les arts visuels
- Le cinéma et l'audiovisuel
- Les musiques actuelles
- Les projets culturels de territoire
- Les cultures bretonne et galloise

Loudéac Communauté Bretagne Centre

L'accompagnement du Département à la présence artistique et aux projets culturels de territoire

Côtes d'Armor
1 447 911 €



Loudéac Communauté Bretagne Centre

127 866 €




2016

Le détail des aides



	Commune	Dossier	Bénéficiaire	Montant
	Saint-Caradec	Les assemblés galloises Plumieux – Festival 2016	Association Les assemblés galloises	8 000 €
	Loudéac	Office municipal culturel 2016	Commune de Loudéac	12 000 €
	Uzel	Salle Kastell d'Ô 2016	Commune d'Uzel	3 000 €
	Collinée	Salle Mosaïque	Salle Mosaïque	13 000 €
	Saint-Caradec	CAC Sud 22 – Projets 2016	CAC Sud 22	14 000 €
	Saint-Gilles-du-Mené	ODCM – Office du Développement Culturel du Mené – Projets 2016	ODCM - Office du Développement Culturel du Mené	11 000 €

Le détail des aides

	Commune	Dossier	Bénéficiaire	Montant
 Cinémas, lieux et associations	La Motte, La Prénessaye, Le Quillio, Plémet, Plouguenast, Plumieux, Saint-Barnabé, Saint-Caradec, Saint-Hervé, Trévé	CAC Sud 22 Saint-Caradec – Mois du doc 2016	CAC Sud 22	1 900 €
	Loudéac	Projets cinéma Qual des images 2015	Commune de Loudéac	13 000 €
	Loudéac	Cinéma Qual des images – Mois du doc 2016	Commune de Loudéac	1 046 €
	Plouguenast	Le Cithéa – Diff. cinémat. 2016	Le Cithéa	4 000 €
	Langourla, Ples-sala, Lauréan, Loscouët-sur-Meu, Merdrignac, Mérillac, Saint-Vran, Trémoré	ODCM – Office du Développement Culturel du Mené – Mois du doc 2016	ODCM – Office du Développement Culturel du Mené	1 395 €
 Manifestations / Festivals	Langourla	Futurocom Langourla – Festival jazz 2016	Association Futurocom 22	21 000 €
	Le Gouray	Mené jazz Le Gouray – Festival 2016	Mené jazz	500 €
	Gomené	Jazz à Gomené – Festival 2016	Jazz à Gomené	1 000 €
	Merdrignac	Mené des sons – Festival 2016	Mené des sons	1 500 €
 Lecture publique	Loudéac	Printemps des livres 2016	Commune de Loudéac	4 000 €
	Collinée, Saint-Gilles-du-Mené, Merdrignac	ODCM – Office du Développement Culturel du Mené – Contrat territoire Lecture en Mené 2016/2017	ODCM – Office du Développement Culturel du Mené	15 000 €
	Collinée	Acquisition d'un fonds spécialisé 2015	Commune de Collinée	2 525 €

1. Les interventions volontaristes du Département

1.3

L'aide à la médiation culturelle et artistique en direction des publics

Spécifiquement dédiée à la transmission et à l'accompagnement des publics autour des œuvres, cette action revêt tantôt un caractère obligatoire (encadré par le législateur), tantôt un caractère volontariste impulsé par la collectivité départementale.

Les projets et structures concernés

LES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

La loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a permis au Département d'élaborer, dans un cadre réglementaire, trois schémas départementaux de développement des enseignements artistiques dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre.

À partir de 2017, la collectivité met en œuvre, de façon volontariste, un 4^e schéma pour l'enseignement des arts plastiques.

Ces 4 schémas touchent chaque année **15 000 élèves et participants**.

LES DISPOSITIFS D'ÉDUCATION AU CINÉMA

Conçus à l'échelle nationale et coordonnés au niveau départemental, les dispositifs "École et cinéma" et "Collège au cinéma" concernent **18 000 élèves en Côtes d'Armor**. Ils allient découverte d'œuvres, fréquentation des lieux de diffusion culturelle, travail pédagogique et formation des enseignants. Ces projets résultent d'un pilotage commun entre la Direction Académique des Côtes d'Armor, la DRAC Bretagne et le Département des Côtes d'Armor, avec une coordination associative.

Montant total des dispositifs École et Cinéma en 2016: **24 524 €**

LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

Elles visent à développer la connaissance et la pratique artistique des élèves de collège, sur des temps scolaires aménagés. Chaque classe travaille sur un champ artistique déterminé (musique, danse, théâtre, cinéma), en partenariat avec une structure culturelle spécialisée.

En Côtes d'Armor, deux classes sont soutenues: la première au collège Jean-Richepin de Pléneuf-Val-André (musique) et la deuxième au collège Léonard-de Vinci de Saint-Brieuc (théâtre).

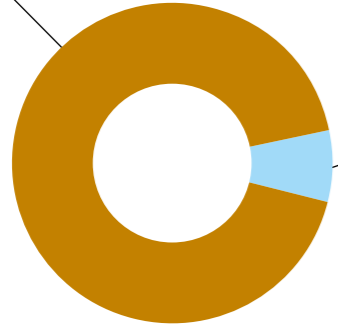
Un développement de ce dispositif sur les champs artistiques non explorés pourrait être réalisé en direction de nouveaux établissements.

LES RÉSIDENCES ARTISTIQUES

Il s'agit d'installer une équipe artistique au sein d'un collège, autour d'un projet de création auquel les élèves sont associés (atelier, mise en pratique, action culturelle...). Ce projet implique une collaboration entre l'établissement scolaire (et son équipe pédagogique), une équipe artistique et un opérateur culturel, porteur de la demande et bénéficiaire des financements institutionnels. La sélection des classes s'opère via un appel à projets.

Le soutien du Département à la médiation culturelle et artistique

Côtes d'Armor
1 264 878 €

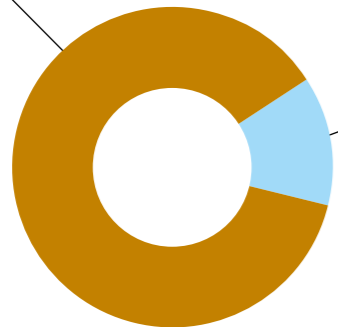


SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX

Loudéac Communauté Bretagne Centre

101 870 €

Côtes d'Armor
24 524 €



ÉCOLE ET CINÉMA

Loudéac Communauté Bretagne Centre

3 706 €

2016

Loudéac
Communauté
Bretagne
Centre



Le détail des aides

	Commune	Dossier	Bénéficiaire	Montant
Éducation artistique hors schéma et sensibilisation	Loudéac	Palais des congrès et de la culture – Résidence artistique 2016	Commune de Loudéac	1 400 €
Schéma départemental musique	Corlay	École de musique associative du Pays de Corlay (EMA) – Fonct. 2016	École de musique associative du Pays de Corlay (EMA)	5 236 €
	Loudéac	Le moulin à sons – Fonct. école de musique 2016	Le moulin à sons – Asso. musicale du Pays de Loudéac	43 278 €
	Loudéac	Le moulin à sons – Postes 2016	Cideral	13 000 €
	Loudéac	École de musique du Pays de Corlay – Postes 2016	Cideral	2 500 €
	Plémet	Batterie fanfare de Plémet – École 2016	École de musique de la batterie fanfare de Plémet	336 €
	Merdrignac	École de musique intercommunale du Mené – Fonct. et poste 2016	Association École de musique intercommunale du Mené – EMIM	20 624 €
Schéma départemental théâtre	Loudéac	Maison des jeunes – Théâtre 2016	Commune de Loudéac	2 155 €
	Mûr-de-Bretagne	Association Familles Rurales	Association Familles Rurales	282 €
	Saint-Caradec	L'Amuse d'Hilvern – Théâtre 2016	L'Amuse d'Hilvern	900 €
Schéma départemental danse	Merdrignac	Association Sportive et Culturelle du Canton de Merdrignac	Association Sportive et Culturelle du Canton de Merdrignac	4 673 €
	Plessala	Place à la danse – Danse 2016	Place à la danse	3 780 €
École & cinéma				
		École Caurel		208,00 €
		École Corlay		187,00 €
		École d'Uzel		44,00 €
		École élem Plémet		48,75 €
		École Gausson		46,00 €
		École Gomené		90,00 €
		École La Chèze		42,50 €
		École La Motte		118,75 €
		École La Prénessaye		110,00 €
		École Langast		138,00 €
		École Langourla		90,00 €
		École Le Gouray		325,00 €
		École Loscoët/Meu		160,00 €
		École Loudéac		461,50 €
		École Merléac		130,00 €
		École Plémet		316,88 €
		École Plessala		199,60 €
		École Plouguenast		595,03 €
		École Plussulien		180,00 €
		École La Prénessaye		40,00 €
		École Trévé		85,00 €
		École St-Vran		90,00 €
		TOTAL		3 706,01 €

2

Les compétences culturelles obligatoires pour le Département

Le Département des Côtes d'Armor s'est inscrit dans l'histoire de la décentralisation culturelle en France, faisant de la culture un marqueur fort de sa politique au service des territoires et des Costarmoricains. Ses compétences culturelles obligatoires couvrent la lecture publique, les Archives Départementales et la mise en œuvre d'un schéma départemental de développement des enseignements artistiques.

2.1 La lecture publique et la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor

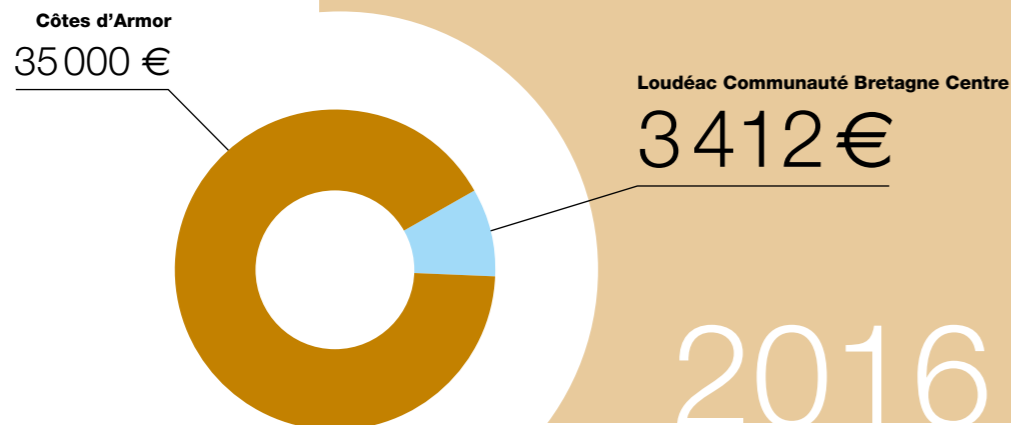
La Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor (BCA) accompagne les collectivités costarmoricaines dans la création et le développement de bibliothèques de lecture publique. En parallèle, elle assure une desserte documentaire des bibliothèques du département, elle propose des formations initiale et continue des personnels, elle soutient et coordonne différentes animations.

LE SOUTIEN À LA FORMATION

Portant sur différents thèmes, les actions de formation s'adressent aux personnels des 250 bibliothèques du département. Gratuites, les **40 journées de formation** proposées en 2016 représentent un coût de **35000 € pour la BCA**. Elles ont concerné **400 participants**.

Loudéac Communauté Bretagne Centre

Le soutien du Département à la formation dans les bibliothèques



2016

Les formations proposées par la BCA en 2016

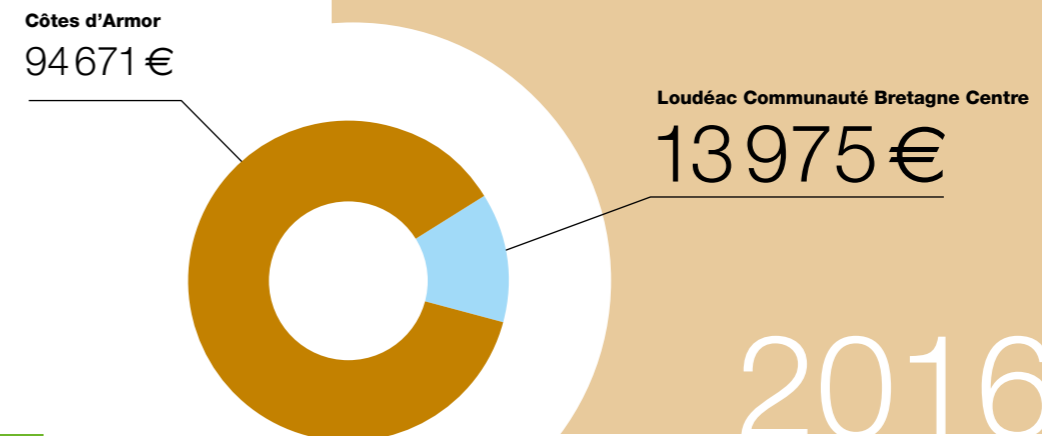
Ville	Numérique	Animation	Littérature Jeunesse	Littérature Adulte	Biblio-théconomie	Autre	Total
Collinée	1	2		2			
Hémonstoir		2	1	2			
Le Mené c-c		2	1				
Les Moulins Plémet		1	2		1		
Loudéac		1		1			
Merdrignac		1	1	2			
Mûr-de-Bretagne	1	3		3			
Plouguenast		2		1			
Saint-Gouëno					3		
Saint-Vran				1			
Trévé	1		1				
Nombre de stagiaires Loudéac Communauté Bretagne Centre	3	14	6	12	4	0	39
Nombre de stagiaires en Côtes d'Armor	68	128	56	97	36	15	400

LE SOUTIEN AUX ANIMATIONS DANS LES BIBLIOTHÈQUES

L'attractivité d'une bibliothèque publique passe désormais par la proposition d'événements culturels autant que par la qualité de ses collections et de ses locaux. Pour répondre à cet enjeu, la BCA propose et coordonne différents projets dans une logique de co-construction et de co-financement.

Loudéac Communauté Bretagne Centre

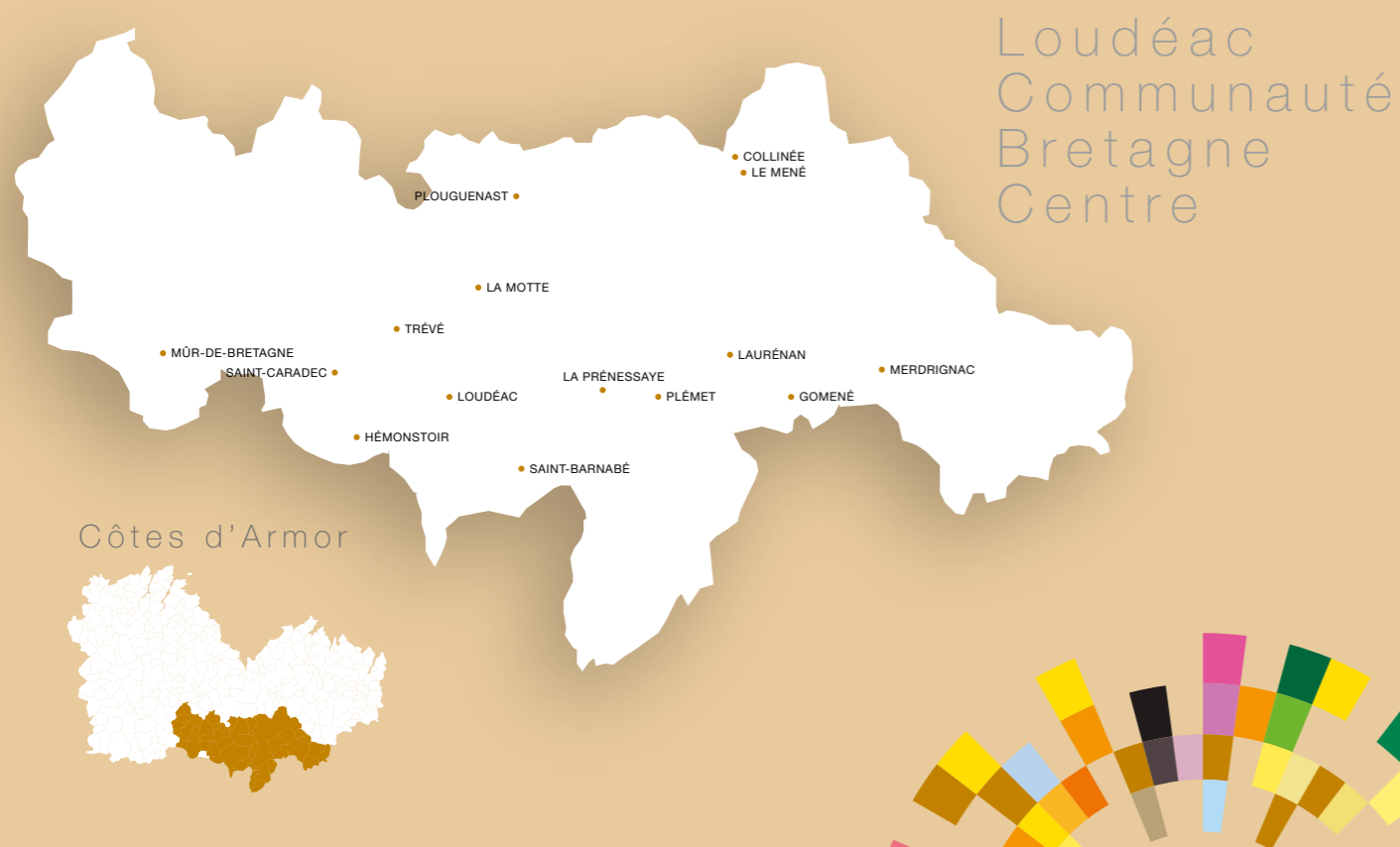
Le soutien du Département aux animations dans les bibliothèques



2016

Loudéac Communauté Bretagne Centre

Le soutien du Département aux animations dans les bibliothèques



Animations	Soutiens alloués sur Loudéac Communauté Bretagne Centre	Budget global en Côtes d'Armor	Bibliothèques concernées sur Loudéac Communauté Bretagne Centre	Bibliothèques concernées en Côtes d'Armor
Prix littéraires: Litt'nature, Louis Guilloux, CEZAM Achats de livres et rencontres d'auteurs dans les bibliothèques	882 €	15 000 €	Le Mené	17
Co-financement de concerts dans les bibliothèques	1 142 €	4 000 €	Loudéac, Merdrignac	7
Coopération avec Le mois du film documentaire	1 278 €	3 000 €	Trévé, Plémet, Saint-Caradec, La Motte, Plouguenast, La Prénessaye, Saint-Barnabé, Mûr-de-Bretagne, Hémonstoir	21

Le détail des aides

Animations	Soutiens alloués sur Loudéac Communauté Bretagne Centre	Budget global en Côtes d'Armor	Bibliothèques concernées sur Loudéac Communauté Bretagne Centre	Bibliothèques concernées en Côtes d'Armor
Aide à la médiation culturelle par prêts gratuits aux bibliothèques Sélections thématiques en jeunesse, cinéma d'animation, mangas adultes, lecture à voix haute, outils d'animation, expositions	7 182 €	50 000 €	Collinée, Communauté de Communes Hardouinai-Mené (4 prêts), La Motte, Laurenan, Le Mené (5), Loudéac (7), Merdrignac (4), Mûr-de-Bretagne (7), Plémet (5), Plouguenast (2), Saint-Caradec (4), Trévé	292 prêts au total
Liseuses et consoles de jeux	651 €	5 000 €	Merdrignac, Trévé (2 prêts)	23 prêts
Littératures japonaises	2 840 €	16 000 €	Merdrignac, Laurenan, Le Mené (3 actions), Mûr-de-Bretagne, Plouguenast, Saint-Caradec	45 actions

2. Les compétences culturelles obligatoires pour le Département

2.2 Les Archives Départementales

Les Archives Départementales déploient des missions réglementaires de collecte, conservation, classement et valorisation du patrimoine archivistique. Elles détiennent un fonds unique, mémoire de l'identité du territoire costarmoricain et de ses habitants.

En 2017, les Archives Départementales mettent en œuvre de nouveaux projets:

- développement de l'offre numérique:** mise en ligne de nouvelles vues numérisées, refonte et enrichissement du site Internet
- accroissement de l'action pédagogique et culturelle en direction des territoires:** accueil de classes aux Archives Départementales, déplacement dans les établissements scolaires, expositions itinérantes sur panneaux et conseil en archivage auprès des services administratifs
- extension du bâtiment:** tout en offrant de bonnes conditions de conservation des documents et d'accueil du public, le bâtiment nécessite une rénovation partielle (1 250 m² d'espaces existants à rénover) et la construction sur le site d'une extension (2 160 m²), en liaison fonctionnelle et architecturale avec l'existant. Cette opération devrait s'achever avant la fin de l'année 2020. Le concours d'architecte sera lancé dès la fin du premier trimestre 2017. Son coût prévisionnel est de 7 600 000 € TTC.

2. Les compétences culturelles obligatoires pour le Département

2.3
La place de la culture dans la politique Éducation du Département

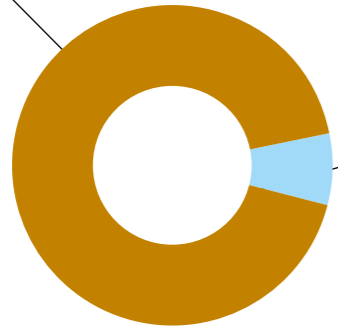
Depuis plusieurs années, le Département intervient auprès des collèges pour leur permettre de décliner leur projet d'établissement. Ainsi, des dispositifs tels que "Mieux réussir au collège", le soutien pour les fonds des CDI, l'accompagnement de certains enseignements (sections sportives, galeries d'art...) se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année scolaire 2015/2016.

Depuis la rentrée scolaire 2016/2017, le partenariat Département/collèges est interrogé à l'appui d'une contractualisation, sans remettre en question l'enveloppe budgétaire dévolue au soutien de ces actions.

Loudéac Communauté Bretagne Centre

Le dispositif "Mieux réussir au collège" en faveur de projets culturels

Côtes d'Armor
76618 €

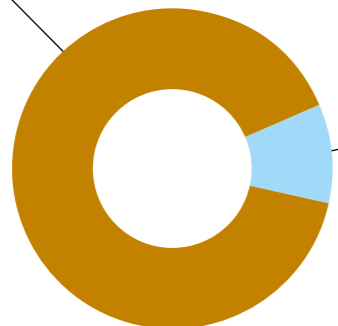


COLLÈGES PUBLICS

Loudéac Communauté Bretagne Centre

7 234 €

Côtes d'Armor
46624 €



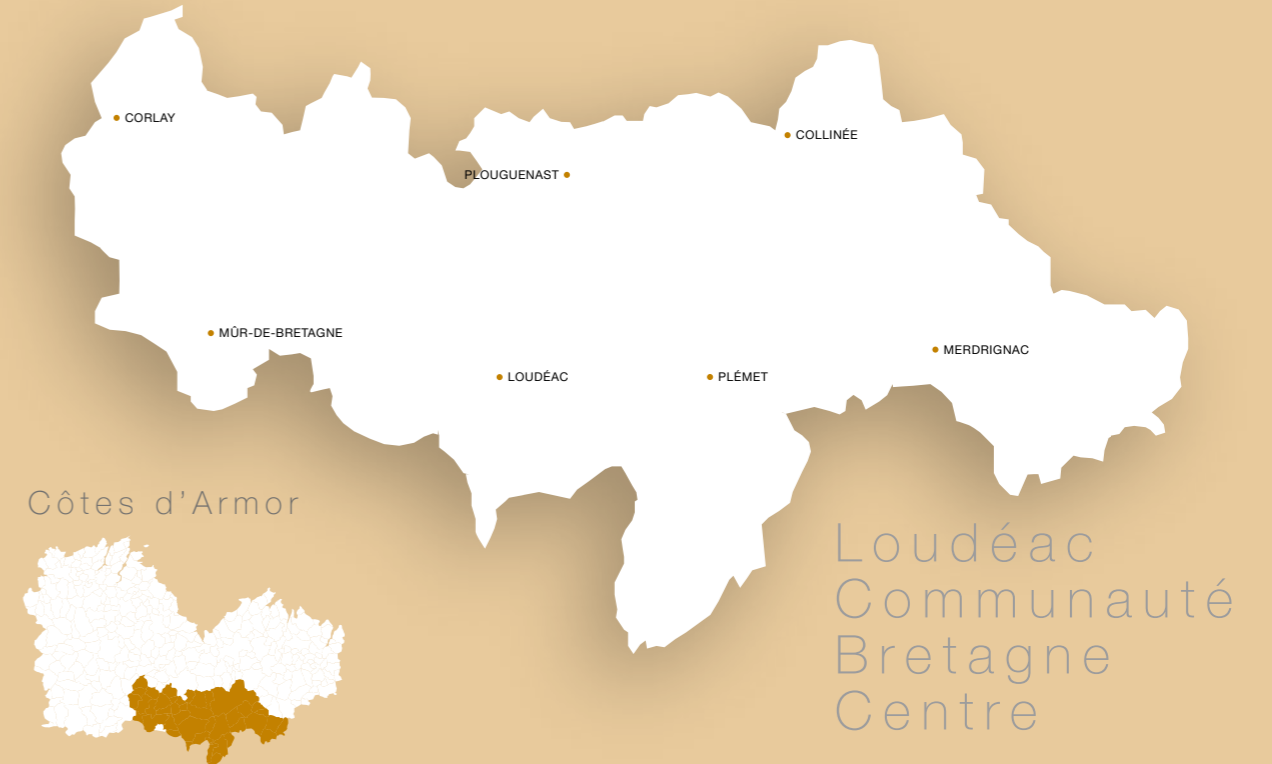
COLLÈGES PRIVÉS

Loudéac Communauté Bretagne Centre

7 517 €

2016

Le détail des aides

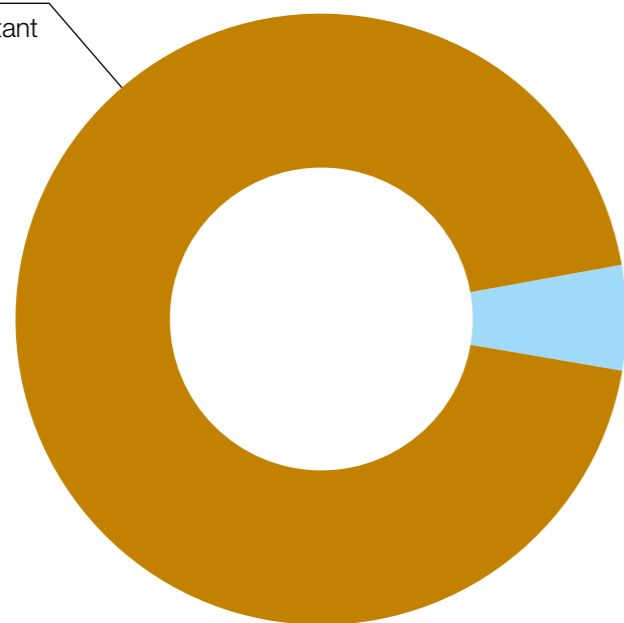


	Lecture et écriture		Théâtre, spectacle		Danse, musique		Arts plastiques, peinture		Photographie		Cinéma		"Collège au cinéma"		Récits de voyages, histoire		Total
	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	
Collèges privés																	
Merdrignac	50,00 €	50,00 €	876,00 €	420,00 €	1 250,00 €	966,45 €											1 436,45 €
Mûr-de-Bretagne	220,00 €	220,00 €							2 400,00 €	2 400,00 €							2 620,00 €
Plouguenast															372,00 €	128,00 €	128,00 €
Plémet			710,00 €	710,00 €							150,00 €	150,00 €					860,00 €
Loudéac											2 473,50 €	2 473,50 €					2 473,50 €
	Total 7 517,95 €																
Collèges publics																	
Collinée	149,53 €	149,53 €	6 438,36 €	300,00 €							132,30 €	132,30 €					581,83 €
Corlay			187,60 €	187,60 €													187,60 €
Loudéac	1 050,00 €	1 004,61 €	695,00 €	695,00 €	1 300,00 €	1 193,00 €	300,00 €	217,50 €							75,00 €	75,09 €	3 185,20 €
Mûr-de-Bretagne			409,00 €	409,00 €													409,00 €
Plémet	1 260,32 €	1 260,32 €									102,50 €	102,50 €			232,00 €	232,00 €	1 594,82 €
Merdrignac			456,45 €	456,45 €							122,00 €	122,00 €	477,50 €	477,50 €	220,00 €	220,00 €	1 275,95 €
	Total 7 234,40 €																

La politique culturelle
du Département sur les territoires

Le budget total des aides attribuées sur le territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre

Côtes d'Armor
5 066 978 €
soit 8,44 € par habitant



2016

Loudéac Communauté Bretagne Centre

267 869 €

soit 5,10 € par habitant

Une inter-territorialité nécessaire à la "fabrique des territoires"

Les pratiques culturelles évoluent, les esthétiques se croisent et les mobilités technologiques et humaines transforment les rapports aux territoires de la culture. Accéder à la culture pour les personnes ne peut se limiter à une offre culturelle ou à une question d'équipements, qu'ils soient intercommunaux, métropolitains ou de labels nationaux. Des assemblages inter-personnels sont à réinventer entre artistes, opérateurs, habitants de nos territoires ruraux, rurbains, périurbains ; des articulations sont à régénérer entre ville et campagne d'autant que 95 % de nos concitoyens vivent dans un mode de vie périurbain. Une inter-territorialité (et une "inter-gouvernementabilité") est à construire dans laquelle les Départements ont un rôle culturel prépondérant à jouer comme "pouvoir local intermédiaire" entre de vastes régions d'aménageurs spatiaux et des intercommunalités redéfinissant leurs contours territoriaux qui ne peuvent et ne doivent les enfermer. Engager des coopérations culturelles inter-territoriales sont factrices d'échanges, d'enrichissement et plus prosaïquement de mobilité sociale, d'économie et d'emplois non délocalisables.

Extrait de la déclaration
"Rendre obligatoire un exercice partagé de la compétence culturelle"

CULTURE ET DÉPARTEMENT

**Ensemble,
nous pouvons impulser
une nouvelle dynamique
culturelle et artistique**

VOS CONTACTS POUR EN ÉCHANGER
Département des Côtes d'Armor
Direction développement
territorial et citoyenneté
Service culture et éducation
Tél. 02 96 77 32 61

VOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS
États généraux
des politiques culturelles
Rencontre plénière
en juin 2017

**Côtes d'Armor
le Département**



Lozvad'eo Communauté Breizh Breizh

Côtes d'Armor
le Département

